

## Résumé de l'enregistrement des réfugiés et la détermination du statut de réfugié par Pays d'Asile

**A noter :** Tous les réfugiés parrainés par un Groupe de Cinq ou un Répondant communautaire DOIVENT avoir le statut de réfugié qui est officiellement reconnu par le HCR ou le gouvernement du pays d'asile. Cette exigence est prévue par la loi canadienne, et toute demande de parrainage privé des réfugiés sans preuve documentaire de ce statut sera refusée par le Centre d'Operations de Rétablissement d'Ottawa (COR-O). Le document doit indiquer clairement que la personne a été reconnue comme réfugié par les autorités étatiques ou par le HCR. Cela signifie qu'un processus d'évaluation et détermination de statut de réfugié s'est déroulé. Si vous n'êtes pas sûr si le réfugié détient ce statut ou si leur document est une preuve adéquate, veuillez contacter le PFPR.

**Ce document a été compilé basé sur les renseignements recueillis dans les documents du HCR pour aider les Groupes de cinq dans leur évaluation des réfugiés à l'extérieur du Canada aux fins de parrainage privé des réfugiés. Les renseignements ci-inclus sont susceptibles de changer et doivent être utilisés avec discrétion.**

Pays d'asile	Enregistrement des réfugiés mené par :	Détermination de statut de réfugié mené par	Notes supplémentaires
<b>BURUNDI</b>		<b>Gouvernement</b> – l'Office national pour la protection des réfugiés et apatrides (ONPRA)  Document délivré après avoir été reconnu comme réfugié – Carte d'identité pour réfugié, par la Ministère de l'intérieur	
<b>CAMEROUN</b>	<b>HCR</b>	<b>HCR</b> mène la DSR en première instance : réfugiés urbains sur une base individuelle, réfugiés en milieu rural sur une base <i>prima facie</i> .  NB : HCR est en train de remettre les procédures de DSR et enregistrement au gouvernement du Cameroun	<b>Dès la reconnaissance du statut, les réfugiés adultes reçoivent une carte d'identité HCR</b>
<b>RD CONGO</b>	<b>HCR</b>	<b>Gouvernement</b> – La Commission nationale pour les réfugiés (CNR) mène la DSR en première instance sur base individuelle et <i>prima facie</i>	Le HCR ne juge pas que les procédures actuelles de DSR soient satisfaisantes vis-à-vis des normes internationales et est en train de coopérer avec le gouvernement pour améliorer ces procédures.

		Documents : La Ministère de L'intérieur délivre des cartes d'identités des réfugiés, qui sont équivalentes au permis de résidence (les détenteurs ont les mêmes droits qu'un citoyen Congolais, comme stipulé dans la loi national pour les réfugiés de 25 octobre 2002, sauf les droits politiques)	
<b>EQUATEUR</b>	<b>Gouvernement</b> – un document bleu appelé 'Documento de indentificacion de refugiado'	<b>Gouvernement</b> – reconnaissance des réfugiés sur base individuelle, délivrance des 'visa de refugiado' (visa de réfugié) pour les réfugiés reconnus (doit être renouvelé)	Beaucoup de gens n'ont pas accès à la procédure d'asile ou à s'inscrire avec les autorités équatoriennes. 'Visa de réfugié' n'est pas accepté comme permis de travail valable et ne permet pas au réfugié accès à l'aide sociale ou subventions publiques en Équateur. Le HCR ne juge pas que les procédures actuelles de DSR soient satisfaisantes vis-à-vis des normes internationales. Le taux d'acceptation est en désaccord avec le monitoring des demandes d'asile par le HCR, qui évalue la majorité des demandeurs d'asile en Équateur sont des demandeurs d'asile de bonne foi avec des demandes valables.
<b>EGYPTE</b>	<b>HCR</b>	Le <b>HCR</b> mène la DSR individuelle. Reconnaissance des populations anciennes de réfugiés somaliens et irakiens sur base prima facie	Le <b>HCR</b> a développé une stratégie de solution générale pour les syriens en Egypte. Les réfugiés n'ont pas de perspective d'intégration comme l'octroi de nationalité égyptienne est pratiquement impossible.
<b>ETHIOPIE</b>	<b>Gouvernement</b> – les cartes d'identité sont délivrées aux réfugiés urbains par ARRA <b>HCR</b> – les cartes d'identités des réfugiés aux camps sont délivrées par le HCR (cartes de rations)	<b>Gouvernement</b> – Administration of Refugee and Returnee Affairs (ARRA) mène la DSR. Réfugiés somaliens, érythréens, sud soudanais et soudanais sont reconnus sur bas prima facie. Toute autre nationalité doit passer à la DSR.	La majorité des demandeurs d'asile et des réfugiés habitent dans les 18 camps, en raison de la politique du gouvernement éthiopien. Le gouvernement a également une politique hors-du-camp qui permet aux érythréens de vivre et s'alimenter.
<b>GHANA</b>	<b>Gouvernement</b> – Ghana Refugee Board (GRB)	<b>Gouvernement</b> – DSR déterminée par le <b>Ghana Refugee Board</b>	Le HCR ne juge pas que les procédures actuelles de DSR soient satisfaisantes vis-à-vis des normes internationales et est en train de coopérer avec le gouvernement pour améliorer ces procédures. Les réfugiés sont autorisés de travailler tant qu'ils ont déjà un emploi, ce que le HCR trouve injuste à cause des risques liées à travaillant sans autorisation.

<b>INDE</b>	<b>HCR</b>	<p>Le <b>HCR</b> mène la DSR sur base individuelle pour les demandeurs d’asile afghans, birman, et somaliens.</p> <p>Le <b>gouvernement</b> mène la DSR pour les demandeurs d’asile tamouls de Sri Lanka et tibétains de Chine.</p>	<p>Il n’y pas de législation sur les réfugiés, mais tous les réfugiés et demandeurs d’asile ont accès à l’éducation publique, la santé et le système juridique. 3,867 afghans sikhs et hindous sont en cours de naturalisation et seront pleinement intégrés. Les réfugiés reconnus par le HCR habitent principalement dans le milieu urbain et détiennent une carte de résidence temporaire par le gouvernement de l’Inde. Les réfugiés sri lankais reconnus par le gouvernement habitent dans des camps de réfugiés.</p> <p>Les réfugiés peuvent présenter une demande pour des visas de long séjour, ce qui permet aux réfugiés reconnus de régulariser leur séjour et de travailler. Les visas sont accordés sur une base individuelle. Bien que les réfugiés birmans et d’autres nationalités aient réussi à les obtenir, les réfugiés afghans ont toujours de difficulté.</p>
<b>REPUBLIQUE ISLAMIQUE D’IRAN</b>	<b>Gouvernement</b> – Bureau for Aliens and Foreign Immigrants Affairs (BAFIA) mène l’enregistrement des réfugiés	Gouvernement – très peu d’afghans sont reconnus comme réfugiés; plutôt ils font une demande pour un passeport afghan avec un visa iranien. Ceux qui n’ont pas de passeport (détenteurs de carte Amayesh) n’ont pas de droits au pays.	Les réfugiés afghans et irakiens sont fréquemment appelés ‘détenteurs de carte Amayesh’. Effectivement, Amayesh accorde la protection internationale, conformément aux droits prévus par la Convention de 1951. Les cartes Amayesh sont renouvelées annuellement. Les demandeurs d’asile plus récents ne sont pas autorisés dans le système Amayesh mais sont plutôt donnés des passeports et des visas. Les réfugiés ont accès à la santé primaire et l’éducation.
<b>IRAQ</b>	<b>Gouvernement</b> – Permanent Committee of the Ministry of Interior (PCMI) enregistre les demandeurs d’asile et réfugiés, avec l’aide du HCR.	Le HCR mène la DSR en première instance en vertu de son mandat.	Les demandeurs d’asile qui n’arrivent pas à se présenter au HCR ou au gouvernement immédiatement à leur arrivée risquent d’être détenus ou emprisonnés à long terme pour une entrée illégale. Les réfugiés palestiniens qui habitent à Baghdad et les alentours font face aux attaques ethniques continues.
<b>ISRAEL</b>	<b>Gouvernement</b>	Gouvernement – la section DSR du Département d’Immigration de la Ministère de l’intérieure mène la DSR pour certains demandeurs d’asile. Les réfugiés reconnus	En juin 2016, Mutasim Ali, un ressortissant soudanais, a été accordé le statut de réfugié. Il est actuellement le seul demandeur d’asile de Soudan et Érythrée d’obtenir ce statut.

		<p>reçoivent un visa de résidence temporaire, ce qui doit être renouvelé soit tous les un à trois ans, selon le cas.</p>	<p>Le HCR ne juge pas que les procédures actuelles de DSR soient satisfaisantes vis-à-vis des normes internationales.</p> <p>Auparavant, les ressortissants érythréens, soudanais et congolais pouvaient obtenir des visas de libération conditionnelle (de détention), une forme de protection temporaire. Cependant, une modification dans la Loi sur la Prévention d'Infiltration en décembre 2013 stipule que, entre autres, la détention d'un an pour toute personne qui entre l'Israël de façon irrégulière et la détention prolongée pour toute personne qui ne renouvellent pas leurs visas avant la date prévue. Le Centre de résidence Holot détient les personnes relevant de la compétence du HCR qui ne peuvent pas être renvoyées à leurs pays d'origine; un séjour au centre est obligatoire est indéfini.</p> <p>Bien que les options de réinstallation de l'Israël soient actuellement très difficiles, le HCR continue d'encourager la réunification familiale.</p>
<b>ITALIE</b>		<p>Gouvernement – Le Territorial Commission for the Recognition of Refugee Status mène la DSR individuelle. Une demande d'asile (la reconnaissance du statut de réfugié) doit être présentée au point d'entrée auprès de la police des frontières. S'il n'y pas de police des frontières au point d'entrée ou si le demandeur se trouve déjà en Italie, la demande doit être présenté à l'Autorité policière provinciale (Questura)</p> <p>Les réfugiés reconnus seront accordés un certificat attestant de la reconnaissance du statut de réfugié.</p>	<p>Les arrivées irrégulières et les demandeurs d'asile qui ont contourné les contrôles frontaliers seront détenus. Les demandeurs d'asile qui n'ont pas de documents ou qui ont besoin d'être vérifiés seront également détenus dans des centres d'indentification ou d'accueil. Un permis renouvelable de 3 mois pour rester au pays peut être accordé aux demandeurs d'asile qui ont la DSR en cours au-delà de 20 jours.</p> <p>Les réfugiés reconnus reçoivent un permit de séjour de deux ans. Après six ans d'établissement permanent et reconnaissance en Italie, ils peuvent faire une demande pour une carte de résidence, qui a une validité ouverte</p>
<b>JORDANIE</b>	<b>HCR</b>	<p><b>HCR-</b> Accord avec le gouvernement qui stipule que le HCR doit trouver une solution durable</p>	<p>Il n'y a ni de système d'asile national, ni de législation applicable aux réfugiés. En vertu de la Loi sur la</p>

		pour les réfugiés reconnus dans les 6 mois qui suivent leur arrivée.	<p>Résidence des étrangers, les réfugiés sont autorisés à rester pour 3 mois. Tous ceux qui dépassent leur permis de résidence sont susceptibles de lourdes amendes et risquent l'expulsion. L'enregistrement du HCR n'accorde aucune forme de résidence ou statut légal au pays.</p> <p>Il y a des limitations progressivement strictes sur la liberté de circulation des réfugiés syriens par une mise en œuvre stricte d'une politique de cantonnement de réfugiés. D'autres nationalités ne font face à aucune barrière au niveau circulation au pays.</p>
<b>LIBYE</b>	Le HCR enregistre seuls les demandeurs d'asile qui ont besoin d'une assistance particulière.	Le HCR mène la DSR individuelle en vertu de son mandat	<p>Il n'y a ni de législation applicable aux réfugiés, ni des structures administratives efficaces pour traiter les réfugiés et les demandeurs d'asile. Les demandeurs d'asile et d'autres migrants n'ont qu'une protection minimale. Le HCR prône les alternatives à la détention et un système d'enregistrement migratoire temporaire.</p> <p>En 2014, le gouvernement a énoncé une politique par laquelle les ressortissants syriens, soudanais et palestiniens qui n'ont pas de permis de résidence sera invités à quitter le pays ou refoulés.</p>
<b>KENYA</b>	Le statut et traitement des réfugiés régi par le Department of Refugee Affairs (DRA) au sein de la Ministère de l'Intérieur	<p>A partir de juillet 2014, la DRS est mène conjointement par le gouvernement et le HCR et en avril 2016, DRA a pris le relais pour les demandes de DSR individuelles.</p> <p>Le HCR mène la DSR en première instance ainsi que les appels.</p>	<p>Selon la politique nationale, on s'attend à ce que les réfugiés et demandeurs d'asile fassent une demande pour un permis de voyage hors le camp et ils ne sont pas encouragés à habiter dans des milieux urbains.</p> <p>En raison d'un manque de permis de travail pour les réfugiés, beaucoup de gens se retrouvent dans le marché de l'emploi informel.</p> <p>En raison de l'absence d'une politique national sur l'asile, les réfugiés sont susceptibles aux décisions ad hoc dont ils ne bénéficient pas</p>
<b>LIBAN</b>	Le HCR délivre des certificats d'enregistrement	Le HCR mène la DSR, basé sur un accord entre le HCR et le gouvernement qui, entre autres,	Les demandeurs d'asile et les réfugiés sont soumis à la Loi Réglementaire de l'entrée et séjour des étrangers

		exige le HCR à trouver une solution durable pour les réfugiés non-syriens reconnus.	<p>au Liban de 1962, qui ne distingue pas entre réfugié et migrant. Par conséquent, les réfugiés qui entrent dans le pays sans autorisation ou dépassent leur visa sont considérées comme irréguliers et risquent d'une amende, de détention ou d'expulsion.</p> <p>La majorité des réfugiés syriens enregistrés ont traversé la frontière régulièrement et on leur a fourni des permis de résidence à leur arrivée au Liban. Ces permis peuvent être renouvelés après un an pour \$200 USD.</p> <p>En 2015, le GdL a progressivement imposé une série de mesures pour faire en sorte qu'il soit plus difficile à traverser la frontière pour les réfugiés syriens. Ces règlements augmentent le risque des refus et de refoulement à la frontière.</p> <p>La réinstallation au pays tiers reste la solution la plus pratique au Liban. Depuis 2011, 34 000 réfugiés ont été soumis au pays tiers et 19 700 sont partis.</p>
<b>MALAISIE</b>	Le statut et traitement des réfugiés et régi en vertu de la Loi sur l'immigration de 1959. Le HCR délivre des lettres qui indiquent qu'un demandeur d'asile attend la DSR.	Le HCR mène la DSR individuelle, et délivre les cartes de réfugiés	<p>Il n'y a pas de système juridique national; le gouvernement ne s'implique pas à aucun aspect de réception, enregistrement, documents ou DSR des demandeurs d'asile. Tout est fait par le HCR.</p> <p>Les personnes relevant de la compétence du HCR sont considérées comme une menace à la sécurité nationale et sont désignées comme 'migrants irréguliers' avec des documents du HCR. Les demandeurs d'asile et les réfugiés sans documents valables sont considérés comme 'migrants illégaux' et risquent d'être arrêtés, détenus, ou expulsés.</p>
<b>NEPAL</b>	Gouvernement  Le HCR a aidé le gouvernement avec les exercices d'enregistrement entre 2006 et 2008.	Le HCR mène les DSR individuelles en vertu de son mandat pour les demandeurs d'asile et réfugiés urbains à Katmandou.	Pas de législation nationale. Les réfugiés bhoutanais et certains réfugiés tibétains qui sont arrivés avant 19990 ont été reconnus par le gouvernement du Népal, mais certains n'ont pas été enregistrés ou n'ont pas de documents.

		Le gouvernement a reconnu sur une base prima facie les réfugiés tibétains qui sont arrivés après 1959 ainsi que les réfugiés bhoutanais de 2006-2012. Les bhoutanais sont cantonnés aux camps.	Les demandeurs d’asile et réfugiés urbains sont considérés comme migrants irréguliers par le gouvernement du Népal et risquent la détention et des amendes pour des infractions liées à la migration. De lourdes amendes pour ceux qui dépassent leurs visas sont l’obstacle principal pour quitter le pays pour la réinstallation. Le HCR continue de prôner la renonciation de ces amendes.
<b>PAKISTAN</b>	Gouvernement – le National Databas and Registration Authority (NADRA) reconnaît tous les réfugiés afghans enregistrés sur base prima facie. Les cartes de ‘preuve d’enregistrement’ (PdR) sont délivrés à nouveau, suite à l’extension de leur validité jusqu’en juin 2016 et une recommandation pour prolonger la validité est toujours en pourparlers.	Le HCR mène les DSR individuelles en vertu de son mandat au nom du Gouvernement du Pakistan. Tous les réfugiés présentés pour la réinstallation seront reconnus avec une carte PdR	<p>Pas de système juridique national pour les demandeurs d’asile ou les réfugiés. Les demandeurs d’asile non enregistrés sont considérés comme résidents illégaux.</p> <p>Hormis de fournir la résidence légale et la protection contre l’expulsion, les cartes PdE ne confère aucun droit ou statut. ‘Citoyen afghan’ s’écrit sur la carte. Les réfugiés avec le statu peuvent obtenir une carte d’identité qui leur permet d’accéder aux banques et au système d’éducation.</p>
<b>RUSSIE</b>	Gouvernement - Federal Migration Service	Le Federal Migration Service du Gouvernement mène la DSR en première instance. Les réfugiés reconnus reçoivent le ‘statut entier de réfugié’; l’asile temporaire est accordé aux groupes qui proviennent des zones de violences généralisées, comme le Syrie.	<p>Le taux d’approbation pour le ‘statut entier de réfugiés’ reste faible et le HCR s’inquiète de l’équité du système d’asile, l’accès à la procédure de DSR et respect aux normes internationales.</p> <p>Le HCR a reconnu des réfugiés en vertu de son mandat entre 1992 et 2008 mais ils n’ont aucun statut légal du gouvernement. Certains ont été refusés après la DSR du gouvernement.</p> <p>Le HCR a arrêté de traiter les nouveaux arrivants en 2010, choisissant plutôt de les orienter vers ses partenaires pour pouvoir accéder à la procédure d’asile nationale, avec le soutien du Federal Migration Service (FMS). Les cas les plus vulnérables sont réorientés vers le HCR pour des mesures de protection spéciale, y compris la réinstallation.</p>

<b>BAHRÉÏN, OMAN, QATAR et ARABIE SAOUDITE</b>	Le HCR pour enregistrement et DSR	Le HCR	En théorie, les réfugiés qui détiennent les permis du Gulf Corporation Council (GCC) sont libres à circuler entre les pays du GCC. Récemment, il y a de nouvelles limitations sur la circulation de certaines nationalités, y compris des syriens, yéménites, irakiens et libyens. Pour les réfugiés sans papiers, on leur refuse tous les droits publics, y compris l'accès aux services de santé et l'éducation.
<b>SOUDAN DU SUD</b>	Gouvernement – Commission for Refugee Affairs (CRA)	HCR	Le HCR travaille avec le CRA pour recruter et former les personnels d'enregistrement et de DSR afin de pouvoir passer le relais au gouvernement. Les conditions au Nil supérieur sont toujours précaires et la plupart des réfugiés s'appuient sur le HCR
<b>SOUDAN</b>	Le HCR enregistre ceux qui sont aux camps  Le Commissioner for Refugees (COR) du gouvernement enregistre ceux dans les milieux urbains	Le CRA du gouvernement mène la DSR en première instance au Soudan oriental, Darfour et Khartoum. Le HCR mène la DSR aux fins de la réinstallation et dans des cas exceptionnels. Les réfugiés tchadiens sont reconnus sur base prima facie; d'autres populations sont reconnues sur une base individuelle	Politique de cantonnement strictement en vigueur.
<b>THAÏLANDE</b>	Le HCR enregistre les réfugiés urbains  Le Provincial Admissions Board du gouvernement détermine si les demandeurs d'asile birmans sont éligible à l'enregistrement et au droit d'entrée au camp comme 'personne déplacée.'	Le HCR mène la DSR individuelle en vertu de son mandat pour tous les demandeurs d'asile urbains, sauf les demandeurs d'asile birmans à Bangkok.  Le gouvernement mène la DSR individuelle et en groupe pour les demandeurs d'asile birmans cantonnés.	Il n'y a pas de législation qui régit l'entrée des demandeurs d'asile et l'octroi des droits aux réfugiés. Les réfugiés et demandeurs d'asile sont traités comme migrants illégaux selon la Loi sur l'immigration et risquent constamment d'être arrêtés, détenus ou refoulés.  La DSR du HCR n'accorde qu'une protection limitée pour les réfugiés urbains mais n'accorde aucuns droits. Tous les demandeurs d'asile et réfugiés birmans sont obligés de vivre aux camps.  Aucun processus d'enregistrement ou d'admission ne fonctionne depuis 2006. Par conséquent, un grand nombre de demandeurs d'asile ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas éligibles à la réinstallation. En 2012, le gouvernement a initié une procédure accélérée qui fournit accès à la Commission pour des



			<p>résidents birman des camps non enregistrés – s'ils sont de la famille des individus enregistrés déjà réinstallés ou dans le processus de réinstallation – pour faciliter leur éventuelle réinstallation et réunification familiale.</p> <p>À cause d'une paix plus durable en Birmanie, beaucoup de réfugiés y ont retourné, mais le HCR n'a aucune politique pour stimuler le rapatriement.</p>
<b>TUNISIE</b>	HCR	Le HCR mène la DSR et délivre les certificats de réfugiés	Le statut de réfugié accordé par le HCR n'est pas automatiquement reconnu par le gouvernement et cela entraîne des difficultés pour l'obtention des permis de résidence.
<b>TURQUIE</b>	<p>Gouvernement – l'enregistrement par le gouvernement est exigé pour tout réfugié parrainé à titre privé</p> <p>Le HCR enregistre les demandeurs d'asile non-européens.</p> <p>Le HCR travaille de près avec le gouvernement pour s'assurer que l'enregistrement et l'identification aux fins d'assistance et de la réinstallation est priorisé dans les milieux urbains, où se trouve la majorité des syriens.</p>	<p>Le gouvernement mène la DSR pour les demandeurs d'asile provenant de l'Europe.</p> <p>Les ressortissants syriens sont encadrés par un régime de protection temporaire mis en place en 2011.</p> <p>Le HCR mène la DSR pour tout autre demandeur d'asile et conseille le gouvernement sur l'octroi d'asile temporaire.</p>	<p>Étant donné la nature du régime de protection temporaire et le mouvement massif et continue qui provient de la Syrie, aucune DSR individuelle pour les syriens n'est faite.</p> <p>Le HCR entreprend l'enregistrement seulement pour les réfugiés syriens qui ont été identifiés pour la réinstallation.</p>
<b>EMIRATS ARABES UNIES</b>	HCR	Le HCR mène la DSR en première instance	<p>Il n'y aucun cadre juridique pour régir la relation entre le HCR et le gouvernement des EAU. Le bureau du HCR aux EAU travaille sous le couvert du PNUD. Les réfugiés aux EAU sont sujets aux lois nationales en matière d'immigration (la loi relative aux expatriés)</p> <p>Tous les réfugiés qui respectes les lois sur l'immigration et arrivent à obtenir la résidence légale jouissent des mêmes droits que les résidents aux EAU. Les réfugiés doivent avoir un employeur pour parrainer leur résidence. Il est pratiquement</p>

			<p>impossible d'obtenir la citoyenneté aux EAU et une fois que l'employeur-parrain s'arrête d'employer un étranger, il n'y a plus d'accès aux services du gouvernement, y compris la santé ou l'éducation.</p> <p>Les réfugiés sans résidence légale sont traités comme migrants irréguliers et ne jouissent pas des droits légaux. Leur séjour est temporairement toléré grâce à une demande du HCR et avec une garantie qu'ils vont quitter le pays dans un court délai par le biais de la réinstallation.</p>
<b>UGANDA</b>	Gouvernement	<p>Le gouvernement mène la DSR en première instance (par le Refugee Eligibility Committee). Le HCR y assiste en qualité d'observateur</p>	<p>Le Department of Refugee Affairs, assuré par le Bureau du Premier ministre, est l'institution nationale pour l'asile.</p>
<b>YEMEN</b>	HCR	<p>Le gouvernement reconnaît les réfugiés somaliens qui sont arrivés après 1991 sur une base prima facie. Les ressortissants syriens sont encadrés par un système de protection temporaire.</p> <p>Le HCR mène la DSR pour tout autre demandeur d'asile.</p>	<p>Il n'existe ni de législation nationale relative aux réfugiés ni un système d'asile</p>